

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Avis favorable de la Commission Ressources Humaines pour le dossier « Modification du tableau des effectifs ».

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, comme dans toutes les Collectivités, les élections professionnelles se sont tenues le 6 novembre dernier. Au lendemain de ce scrutin et à l'occasion de ce rapport de modification du tableau des effectifs, je voudrais revenir, Monsieur le Maire, sur un sujet que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer : votre plan de gestion du personnel. Quel sera-t-il pendant ce mandat ?

Avant l'été, un audit connu sous le nom de Lithium était en cours ; nous avons demandé à avoir accès au rapport d'audit et à ses préconisations. A ce jour, nous n'en n'avons toujours aucune nouvelle...

Aujourd'hui, nous entendons parler d'un nouvel audit. Là encore, aucune information officielle ne filtre. On attend les résultats de ces audits et les mesures qui seront prises pour le personnel. Car il s'agit d'une réflexion vitale pour l'avenir de notre ville. Nous ne pouvons pas continuer à empiler indéfiniment les audits sans en tirer les enseignements.

Je vous rappelle notre attachement à un plan de gestion du personnel attentif aux contraintes économiques, mais aussi respectueux du personnel de notre ville. Je vous remercie des réponses que vous pourrez apporter à ces différentes interrogations.

M. LE MAIRE : Merci bien. Concernant le projet Lithium, c'est un projet qui vise éventuellement à la mutualisation d'un certain nombre de moyens de la Ville de Lyon et du Grand Lyon. Donc il s'agit aujourd'hui, simplement d'une analyse interne qui a été faite dans les services de la Ville de Lyon et du Grand Lyon pour voir ce qui pourrait être mutualisé. Nous avons fait un peu une comparaison entre ce qui se passe dans les autres villes. Vous savez que les moyens sont assez différents. Vous avez un certain nombre de communautés urbaines où, comme à Strasbourg, les services entre la Ville, et le Grand Strasbourg sont effectivement totalement mutualisés. Vous en avez d'autres où, comme c'est le cas à Lyon, il y a une séparation de manière totale. Donc nous voulons réfléchir sur ce point mais c'est un projet qui en est aujourd'hui simplement au stade de l'analyse, qui demande des conversations avec les uns et les autres, avec d'abord l'ensemble des Maires du Grand Lyon. Je constate que certains, qui avant la crise économique étaient un peu réticents à la simple analyse, commencent à se dire aujourd'hui qu'il faut rationaliser.

Les dotations étant de plus en plus rares, nous sommes effectivement amenés à nous poser ce style de questions et à faire ce style de réflexion.

Concernant les effectifs de la Ville de Lyon, je dois dire que nous essayons là aussi de rationaliser avec un sens du dialogue, un sens de la concertation avec les personnels de la Ville de Lyon. Ce sera cela que nous essayerons de mener dans les mois qui viennent pour voir comment à la fois augmenter le service rendu à la population et en même temps maîtriser comme l'Opposition l'a d'ailleurs souvent demandé, l'augmentation des effectifs de la Ville de Lyon.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)